

Avril 27, 2012
Question Orale
La Stratégie de la justice applicable aux Autochtones

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):

Monsieur le Président, le financement de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones a pris fin le 31 mars, mais le ministre de la Justice n'a encore rien dit au sujet du renouvellement de ce financement. Le maintien d'initiatives de prévention de la criminalité, de stratégies de lutte contre les gangs de jeunes et de programmes de justice réparatrice est en jeu dans plus de 600 collectivités au pays. Certains organismes ont déjà commencé à congédier du personnel.

Pourquoi ce silence de la part du ministre au sujet de cet important programme?

M. Robert Goguen (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):

Monsieur le Président, nous sommes déterminés à accroître la sécurité des communautés autochtones.

Notre budget prévoit un financement de 11,9 millions de dollars sur un an pour le Programme de prévention de la violence familiale, ce qui permettra au ministère des Affaires autochtones de continuer d'offrir les services actuels avec un budget total de 30,4 millions de dollars. Cet investissement contribuera à la sécurité des habitants des réserves, en particulier les femmes et les enfants.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):

Monsieur le Président, la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones était un investissement dans la prévention de la criminalité qui donnait de bons résultats. Une étude réalisée par le ministère de la Justice lui-même a démontré que ces programmes avaient permis de réduire les récidives de moitié. Je n'ai entendu parler d'aucun autre investissement qui permette d'obtenir de tels résultats. Le ministre lui-même a louangé ce programme au comité le mois dernier et il a dit aux députés d'attendre pour voir ce que contiendrait le budget. Nous avons attendu, mais le budget ne prévoit rien à cet égard.

Quand le ministre va-t-il appuyer les véritables mesures de prévention de la criminalité dont nos collectivités ont désespérément besoin dans ?

M. Robert Goguen (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):

Monsieur le Président, je suppose qu'une réponse favorable ne peut satisfaire le député d'en face.

J'aimerais rappeler à la Chambre comment les députés de l'opposition ont voté dernièrement sur les projets de loi portant sur la justice. Ils ont voté contre les peines minimales obligatoires pour les infractions sexuelles à l'égard des enfants. Ils ont voté contre des peines plus sévères dans les cas d'enlèvement d'enfant. Ils ont voté contre l'élimination de la détention à domicile dans les cas d'agression sexuelle. Plus récemment, ils n'ont pas réussi à retarder l'adoption d'un projet de loi destiné à sévir contre les passeurs de clandestins.

Comment parler de justice avec les députés de ce parti?